



Réunion de présentation et d'échanges
Embellir votre quartier
6^e arrondissement
“Odéon – Saint-Germain-des-Prés – Monnaie”
Lundi 19 avril
18h30 – 20h00

Compte-rendu des échanges

La réunion publique qui s'est déroulée en visioconférence le lundi 19 avril 2021, a rassemblé une soixantaine de personnes, jusqu'à 63 au maximum. Après les interventions introductives des élus et une présentation du diagnostic « Odéon – Saint-Germain-des-Prés – Monnaie », les participants ont pu échanger par questions orales ou via le chat de l'application et le Facebook Live avec les élus et les services de la voirie.

Animation : Grégoire MAGES – Agence : État d'Esprit-Stratis

1. Introductions des élus

Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux participants pour le lancement de la démarche « Embellir votre quartier "Odéon – Saint-Germain-des-Prés – Monnaie" » qui place au centre la question des transports, des mobilités, de l'aménagement et de la végétalisation, l'objectif étant de créer un quartier et des rues agréables pour tous. Il rappelle que cette démarche vise à concentrer l'ensemble des interventions des concessionnaires et des services de la voirie sur une période resserrée, en tenant compte des remarques et observations des habitants et des conseils de quartier.





David BELLIARD, adjoint à la Maire de Paris en charge de la transformation de l'espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirie.

David Belliard remercie le Maire du 6^e arrondissement pour ses propos introductifs et salue la présence de l'ensemble des participants. Il précise que la démarche « Embellir votre quartier » s'intègre dans une logique de transformation de l'espace public portée par la Maire de Paris et l'ensemble de la majorité municipale afin de répondre aux enjeux climatiques, sanitaires, de sécurité et de cadre de vie.

Anouch TORANIAN, adjointe à la Maire de Paris en charge de la vie associative, de la participation citoyenne et du débat public

L'adjointe à la Maire de Paris remercie l'ensemble des participants de leur présence et revient sur la philosophie de la démarche qui vise à recueillir les avis des habitants sur les usages de l'espace public dans l'optique de repenser avec eux leur quartier. Elle évoque les modalités de participation (ateliers participatifs, balades en autonomie etc.) et rappelle, pour information, que le budget participatif 2021 a recueilli plus de 2300 projets.

Jacques BAUDRIER, adjoint à la Maire de Paris en charge de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti.

Jacques BAUDRIER souhaite la bienvenue aux participants. Il remercie le Maire du 6^e arrondissement pour son introduction et présente ensuite la démarche dans sa globalité, en mettant l'accent sur les ambitions, les objectifs et la méthode.

Pourquoi la démarche « Embellir votre quartier » ?

- **Des ambitions fortes en matière de végétalisation** (végétaliser Paris, lutter contre le réchauffement climatique et l'effet d'îlot de chaleur, améliorer le cadre de vie des habitants) **et de déplacements** (apaiser la circulation automobile, favoriser les déplacements cyclables, améliorer l'accessibilité et la sécurité des piétons).
- **Une multiplication des interventions à venir sur l'espace public** (zones 30, rues aux écoles, piétonisation de certaines rues, végétalisation).
- **Une volonté de placer les usagers au centre de l'aménagement.**

Objectifs de la méthode « Embellir votre quartier » :

- **Transformer les espaces publics de proximité** afin de répondre notamment à l'impératif d'adapter la ville au réchauffement climatique.
- **Structurer des méthodes d'intervention** pour regrouper et rationaliser l'ensemble des interventions d'un même quartier sur une période de travaux resserrée.





- **Limiter dans le temps** la gêne occasionnée par les périodes de travaux.
- **Offrir une prévisibilité** pour les habitants et usagers de l'espace public.
- **Permettre aux habitants et usagers de co-construire** les transformations des quartiers.

Une démarche en 4 phases :

- **1 - Diagnostic**
 - Présentation le lundi 19 avril en réunion publique.
 - Document consultable en ligne sur idee.paris.fr
- **2 - Concertation**
 - Du lundi 19 avril 2021 au samedi 19 juin 2021 :
 - Participation en ligne sur le site idee.paris.fr.
 - Marches exploratoires en autonomie grâce au kit du CAUE.
 - Ateliers thématiques
 - Réunions avec les conseils de quartier concernés.
- **3 - Études par les services techniques (DVD)**
- **4 - Travaux**
 - Premiers travaux : fin de l'année 2021
 - Aménagements plus importants : 2022

2. Présentation du diagnostic par les services techniques (DVD)

Adrien RONDEAUX, chef de projet territorial, Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD)

Adrien RONDEAUX expose une partie du diagnostic portant sur les **équipements**, les **mobilités**, l'**accessibilité**, les **aménagements**, les **usages** et la **végétalisation**.

Il précise que des pistes de propositions ont été synthétisées par les services techniques mais qu'à ce stade, il ne s'agit que de grandes intentions et de potentiels qui seront soumis à la concertation. Enfin, il souligne que l'objectif est que les citoyens apportent une expertise d'usage complémentaire à l'expertise technique des services de la voirie.

Plus globalement, il rappelle que la démarche a pour objectifs de **concilier les usages existants et de développer de nouveaux usages en relation avec les habitants** en agissant sur :

- L'accessibilité
- La circulation cyclable
- L'apaisement de la circulation automobile





- La réduction des mésusages
- L'aménagement de rues aux écoles.
- La végétalisation et la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

Le diagnostic complet est à retrouver et à télécharger sur le site idees.paris.fr.

3. Formation à la randonnée urbaine par le CAUE de Paris

Camille HUGBART, architecte au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris

Camille HUGBART présente la démarche de randonnée urbaine permettant aux riverains de parcourir l'espace public dans l'optique qu'ils y apportent un diagnostic d'usage.

Elle précise qu'un Kit de « randonnée urbaine en autonomie » est en téléchargement sur idee.paris.fr et disponible au format papier à l'accueil de la Mairie du 6^e arrondissement.

Enfin, elle indique que les relevés et propositions seront à transmettre sur idee.paris.fr.

4. Présentation des prochaines étapes de la concertation

Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement

Le Maire rappelle que le diagnostic complet de la DVD est disponible sur le [site internet de la mairie du 6^e arrondissement](http://site.internet.de.la.mairie.du.6e.arrondissement), que des marches en autonomie pourront avoir lieu grâce au kit du CAUE, que l'ensemble des habitants sont invités à émettre leurs propositions sur idees.paris.fr.

Il rappelle également que les conseils de quartier concernés seront mis à contribution et qu'un stand d'information sera présent au niveau du marché couvert Saint-Germain à la fin du mois de mai. Enfin, il précise que la phase de concertation durera deux mois, jusqu'au samedi 29 juin.

Jean-Pierre LECOQ revient également sur le diagnostic présenté par la DVD. Il indique partager l'idée de végétaliser la rue de Seine, et la rue de Tournon jusqu'au Sénat, ce qui permettrait de constituer une zone végétalisée faisant le lien entre le boulevard Saint-Germain, et le Jardin du Luxembourg, le poumon vert du 6^e arrondissement.

Il propose également une végétalisation de la rue de Seine et de la rue de l'Echaudé afin de créer un corridor écologique en direction de l'Institut et de la Passerelle des Arts.

Concernant la piétonisation de la zone nord de l'arrondissement, entre la rue Danton et la rue des Saints-Pères, Jean-Pierre LECOQ y est favorable, dans la mesure où les rues resteront accessibles aux véhicules des riverains, taxis et ambulances.





Enfin, il évoque le cas de la rue Bonaparte et partage le souhait de la DVD de la pacifier en réfléchissant à l'élargissement d'au moins un trottoir afin de donner plus de place aux piétons.

5. Échanges avec les participants

(Abel GUGGENHEIM - Association des usagers des transports AUT) fait part de son étonnement relatif concernant la non-présence de la rue de l'Ecole de Médecine au sein du diagnostic proposé par les services de la voirie. Selon lui, cette rue est un axe de transit qui pose problème et qu'il faudrait piétonniser dans la mesure où les trottoirs sont très étroits alors que de nombreux bus et automobiles y circulent. Par ailleurs, M. GUGGENHEIM suggère la réalisation d'une voie à double sens pour les bus sur le boulevard Saint-Germain, une proposition portée de longue date par l'Association des Usagers des Transports (AUT). Cela reviendrait, selon lui, à réaliser un aménagement, entre l'Institut du Monde Arabe jusqu'à Saint-Germain-des-Prés, similaire à celui existant entre Saint-Germain-des-Prés et l'Assemblée nationale. Il propose également la mise en place de pistes cyclables bidirectionnelles comportant une partie piétonne sur la rue des Ecoles (5^{ème}), la rue de l'Ecole de médecine, la place Henri Mondor et la rue Saint-Sulpice. Il indique que cela permettrait de prolonger la ligne de Vélopolitain venant de l'ouest et de rejoindre, ensuite la Sorbonne et les aménagements universitaires récents du 13^{ème}. Enfin, il propose un double sens des lignes de bus 39 et 95 dans la rue Bonaparte. Cette transformation permettrait, selon lui, de faire un aménagement cyclable de qualité rue des Saints-Pères pour que les cyclistes puissent éviter les pavés de la place Saint-Germain-des-Prés.

Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement

Le Maire précise qu'il ne souhaite pas réagir à chacune des propositions et qu'il préfère laisser libre parole aux participants. Néanmoins, il indique avoir bien noté la demande de M. GUGGENHEIM et déclare ne pas penser que la RATP puisse être favorable à cette proposition dans la mesure où celle-ci entraînerait des pertes de dessertes dans le quartier.

Un riverain (Eric) s'interroge sur le point 8 bis du diagnostic. Il aimerait savoir si celui-ci correspond aux rues où la plantation d'arbres est impossible. Si tel était le cas, il se demande si ces rues pourraient être végétalisables ou piétonisables ? Il prend l'exemple des rues Regnard et Crébillon qui sont petites et qui supportent un trafic automobile faible. Il compare ces dernières à la rue du Sommerard, située à côté du Musée de Cluny dans le 5^{ème}, celle-ci disposant d'installations végétales légères. En outre, il





aimerait recueillir des informations plus concrètes sur les perspectives d'améliorations évoquées à proximité du théâtre de l'Odéon.

Adrien RONDEAUX, chef de projet territorial, Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD)

Il indique que la piétonisation et la végétalisation sont des sujets différents mais qu'ils peuvent effectivement se recouper, et précise que l'étude de l'APUR s'intéresse uniquement aux possibilités de plantations d'arbres concernant le point 8 bis évoqué.

Par ailleurs, il attire l'attention sur le fait qu'une piétonisation ne reviendrait pas à planter des arbres n'importe où, des normes d'accessibilité notamment pour les pompiers s'appliquent. En outre, il confirme que le point 8 bis du diagnostic correspond bien aux rues qui n'ont pas de potentialité de plantation d'arbres et affirme qu'il peut néanmoins être possible de proposer des végétalisations avec de petites jardinières, les contraintes techniques n'étant pas les mêmes. Il rappelle que de manière générale dans tout projet d'aménagement à Paris les potentialités de végétalisation avec des jardinières ou des bacs mobiles sont étudiés.

Concernant la demande de précision relative aux perspectives d'amélioration évoquées à proximité du théâtre de l'Odéon, l'idée est de diminuer l'encombrement visuel des axes et que cela pourrait passer par une suppression de places de stationnements.

Enfin, il rappelle que dans un premier temps le diagnostic permet de proposer des éléments de compréhension à l'échelle du quartier afin d'obtenir une vision générale de son fonctionnement et qu'ensuite dans un second temps les habitants pourront à partir de leur expertise d'usage remonter des propositions.

[Une riveraine \(Jacqueline SEVIN\)](#) souhaite savoir si des mesures sont prévues afin de réduire la circulation des motos, cette dernière étant, selon elle, trop intensive.

(Question issue du Tchat et relayée par Grégoire MAGES, animateur de la réunion)

David BELLIARD, adjoint à la Maire de Paris en charge de la transformation de l'espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirie

David BELLIARD assure travailler au côté de la Maire de Paris dans l'optique de mettre fin à la gratuité du stationnement des deux-roues motorisés, une proposition portée par la majorité municipale lors des dernières élections. Il indique que des sujets tels que la mise en place de ZTL (Zones à Trafic Limité), qui ne sont pas des zones piétonnes mais des périmètres dans lesquels la circulation de véhicules thermiques bruyants et polluants est limitée, sont étudiés. Il affirme sa volonté de changer de modèle, les deux-roues étant porteurs de nuisances (sonores, climatiques, etc.) pour les riverains. Il précise que les outils juridiques à disposition en la matière sont peu développés mais que la Ville de Paris renforce, avec l'achat de plusieurs





sonomètres, les verbalisations des véhicules dépassant le cadre réglementaire en matière d'émissions de bruits. Enfin, il informe que des actions seront réalisées auprès des plateformes de livraison et des livreurs utilisant des deux-roues motorisés dans le cadre de leurs activités.

[Un riverain \(Adrien AULAGNIER\)](#) attire l'attention des élus et représentants des services de la voirie sur l'écosystème spécifique du 6^e arrondissement, en particulier de son secteur nord. Il indique que cet écosystème est constitué d'établissements dont l'activité s'inscrit autour des lettres, de l'art et de la culture. Lorsque l'on modifie la morphologie d'un quartier, il y a également un risque d'en transformer l'activité économique et culturelle. Il espère que cet écosystème ne sera pas bousculé après les travaux et que de nouvelles enseignes de luxe ne viendront pas remplacer les boutiques actuelles. Ainsi, il invite à consulter les hommes et femmes qui font vivre le quartier.

[Un riverain \(Valentin ROUGE – Association Paris en Selle\)](#) déclare que l'association accueille positivement les premiers éléments du diagnostic et salue la qualité et les ambitions de la démarche. Il souhaite néanmoins revenir sur la question de l'aménagement du plan de circulation, qui selon lui, représente l'élément de base sur lequel s'appuyer afin d'apaiser le quartier. Il indique que certaines rues telles que la rue Bonaparte, peu large et fortement empruntée par les bus et voitures, devraient bénéficier de nouveaux aménagements. Par ailleurs, il propose la mise en place d'aménagements de contre-sens ou de tête-bêche rue Dauphine où la circulation est importante et la rue peu large. Enfin, il informe que l'association déposera des propositions en la matière sur idees.paris.fr.

[Une riveraine \(Anne LANGLOIS\)](#) est étonnée de ne pas avoir entendu parler du bas de la rue de Rennes dans le cadre du diagnostic. Elle déclare que cette portion de rue est assez triste et qu'elle mériterait d'être végétalisée, avec par exemple des pots-de-fleurs.

Jean-Pierre LECOQ, maire du 6e arrondissement

Le Maire du 6^e arrondissement rappelle que la plantation d'arbres rue de Rennes est une problématique ancienne. Si la rue est très minérale, sa largeur et l'encombrement de son sous-sol rendent la plantation d'arbres compliquée. Il déclare cependant que des bacs à fleurs pourraient être mis en place, entre la rue du Four et la place Saint-Germain-des-Prés, une possibilité à étudier avec le conseil de quartier.

[Un riverain \(Denis MONCORGE - Association MDB, Mieux se Déplacer à Bicyclette\)](#) partage l'analyse et les observations émises par M. GUGGENHEIM. Il indique que la politique cyclable doit se développer en harmonie avec l'amélioration des transports en





commun. Il adhère également aux propos de Valentin ROUGE, de l'association Paris en Selle, et affirme que le travail sur les transits automobiles est essentiel. Enfin, il propose la mise en place, d'opérations d'aménagements tels que : la modification des sens de circulation, l'inversement des sens uniques et le double sens cyclable.

6. Conclusion du Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement

Le Maire souligne la qualité des échanges et remercie les participants, les représentants des services techniques de la voirie ainsi que l'animateur de la réunion.

7. Échanges dans le tchat

Les questions et propositions du tchat ont été retranscrites par thématique et, à l'intérieur de chaque thématique, par ordre d'apparition.

Les propositions d'aménagements

Nicolas Treves :

Aménagement du secteur du marché Saint-Germain, des rues Félibien et Toustain, ainsi que de la rue de Seine dans la zone "marché" (bd. St Germain/ rue de Buci) qui n'existe par ailleurs plus.

Anne-Sophie Godfroy

Avec la place Henri Mondor et la rue Jacques Dubois, il serait cohérent de repenser aussi le carrefour de l'Odéon, la rue de l'Odéon et la rue Saint-Sulpice.

Vie du quartier

Catherine Marie :

Tout à fait d'accord sur la priorité de ne pas dévitaliser davantage le quartier.

Anne Regent Nataf :





Je rejoins la préoccupation formulée par Adrien Aulagnier, nous sommes au cœur d'un écosystème culturel ultra fragile, sensible.

La circulation automobile et le stationnement

Abel Guggenheim :

C'est quoi du stationnement payant rotatif ?

CANCE :

@Abel - stationnement payant rotatif : le tarif 'résidentiel' ne s'y applique pas, et les habitants du quartier n'y stationnent pas à la semaine.

Jacqueline Sevin :

Qu'en est-il de la circulation trop intensive des motos ?

Les circulations douces (vélo, transports en commun)

Abel Guggenheim :

Les couloirs bus ouverts NE SONT PAS des pistes cyclables.

La végétalisation et l'environnement

Éric :

Le point 8 bis implique-t-il une rue qui deviendrait piétonne, végétalisée mais sans arbres ?

Thibault Martin :

Sur la fin de la rue de l'Ecole de médecine (près de la rue Hautefeuille et avant le boulevard St Germain), la rue dispose de larges trottoirs mais avec peu d'aménagements. Un aménagement végétalisé pourrait être pertinent.

Anne Langlois :

... et le bas de la rue de Rennes ? Il n'en n'est pas souvent question...

Philippe Sevin :





Ne serait-il pas possible de réaménager et de végétaliser la rue Jacques Callot (entre la rue Mazarine et la rue de Seine) qui est aujourd'hui un parking à vélib's, autolib's, motos etc...

Concertation, modalités de participation

CANCE :

Quels sont les thèmes sur lesquels on peut faire des propositions ? Peut-on par exemple demander une voie piétonne ou une ZTL ?

ANIMATEUR Grégoire MAGES :

Bonjour @Cance, nous allons vous présenter les thèmes de la concertation après le diagnostic.

Céline Hervieu :

Bonjour ! Merci pour cette présentation, sera-t- il possible d'avoir ces documents ?

ANIMATEUR Grégoire MAGES :

@Celine, tous les documents seront aussi sur idee.paris.fr, le site de la concertation de la démarche

CANCE :

Le diagnostic étant fait, je voudrais savoir : Quels sont les thèmes sur lesquels on peut faire des propositions ? Peut-on par exemple demander une voie piétonne ou une ZTL ?

ANIMATEUR Grégoire MAGES :

Oui, ces thèmes sont inclus.

Valentin Rouge :

@CANCE Voie piétonne oui ZTL je ne sais pas ce que c'est.

ANIMATEUR Grégoire MAGES :

ZLT = Zone à trafic limité.





Autres remarques, questions et propositions

Nicolas Treves :

Du point de vue des infrastructures où en sommes-nous dans le déploiement de la fibre ?

Marc KONCZATY 24 :

Et les habitants de la rue Bonaparte ?

